

Document d'information sur le produit d'assurances
 BMS Canada Service de Risques Ltée

No. Téléphone: 1-855-318-6038

Courriel: psy.insurance@bmsgroup.com

Programme d'assurance:

Société Canadienne de Psychologie (SCP) &
 Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP)

L'assureur est Berkley Compagnie d'assurance du Canada #2001293798

Les informations fournies dans ce document d'information sur le produit d'assurance sont un résumé des informations clés relative à votre police, que devriez lire. Le résumé ne contient PAS l'intégralité des termes et des conditions générales et particulières du/des contrat(s) d'assurance(s). Ceux-ci sont détaillées dans le/les libellé(s) de la/les police(s) dont une copie est disponible sur demande.

Quel est ce type d'assurance?

Il s'agit d'un programme d'assurance comprenant une assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi (gestion) pour les professionnels de psychologie.

Des feuillets récapitulatives séparés sont disponibles et donnent les détails pour l'assurance de responsabilité professionnelle et de responsabilité civile générale, l'assurance cyber sécurité et événement d'atteintes à la vie privée, et le forfait multirisque, y compris l'assurance de contenues et améliorations locatives, vols et détournements, perte d'exploitation et assurance de responsabilité civile générale d'entreprise.

Section Un – Responsabilité liée aux pratiques d'emploi (gestion)	
Couverture	Détails
Description de couverture	Couvre les frais de défense juridique et les pertes associées aux réclamations assurées pour des pratiques inappropriées telles que : la discrimination en matière d'emploi, harcèlement au travail, incapacité d'employer ou de promouvoir, et autres.
Type de police	Base à réclamation déclarée
Limite de police : option de montant de garantie	A partir de 100 000 \$ par réclamation / 100 000 \$ par année à 1,000 000 \$ par réclamation / 1,000 000 \$ par année
Franchise	1000 \$
Litiges en cours et antérieurs sont exclus	Exclus
Période prolongée	12 mois à 50% de la prime annuelle
Dommages corporelle et de dommages des biens	Exclus
Faillite financière	Exclus
Employée sous contrat	Inclue
Date rétroactive	Début de la police
Limite Territorial	Mondiale
Période prolonge	Période de 12 mois est disponible, prime additionnelle